

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

Ouverture de la séance à 20h

Absent : Louis Besacier

Démission Cantonnier

Mme le Maire informe le conseil de la démission de Guillaume Chatelard, le cantonnier municipal, à compter du 26 avril.

Jusqu'à fin 2024 et au vu des besoins identifiés, il est proposé de tester un fonctionnement avec les prestataires suivants :

- Epareuse et déneigement assuré par Timothée Recorbet
- Entretien village (espaces verts, petits travaux) par Anthony Raillard

Accord à l'unanimité – Anthony Raillard ne participe ni au débat, ni au vote.

Impôts locaux

Pas d'augmentation des taux communaux pour 2024

taxe foncière 24,95 % sur le bâti / 27,13% sur le non bâti

taxe habitation sur résidence secondaire 13,20%

Accord à l'unanimité

Charges Syder

Proposition de Mme le Maire de fiscaliser 50% et de budgétiser 50% comme les années précédentes. Montant total des charges 2024 : 4 145 €

Accord à l'unanimité

Budget Forêt

	Compte Administratif 2023	Budget Prévisionnel 2024
Dépenses	483.64 €	47 085 €
Recettes	48 628.38 €	47 085 €

L'excédent 2023 de 34 270 € sont reversés sur le budget principal de la commune en 2024

Pour 2024, la recette liée à la coupe de bois est estimée à 25 000 €.

Accord à l'unanimité

Budget Principal

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2023	Budget Prévisionnel 2024
Dépenses	152 072.56 €	440 096 €
Recettes	156 753.70 €	440 096 €

En 2024, réduction des charges de personnel d'environ 23 k€ liée au départ du cantonnier.

L'excédent de fonctionnement de 276 625 € est reversé à la section d'investissement

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2023	Budget Prévisionnel 2024
Dépenses	84 652.88 €	565 467 €
Recettes	20 460.68 €	565 467 €

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

Présentation de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Présentation de 7 filières dans lesquelles nous devons déterminer de bon potentiel de développement.

- L'éolien ; Néant
- Le solaire photovoltaïque ; centre bourg uniquement sur les bâtiments communaux
- Le solaire thermique ; Néant
- L'hydroélectricité ; Néant
- La géothermie ; Terrain communal à côté du cimetière
- Le biogaz/biométhane ; Néant
- Le bois-énergie / biomasse. Néant

Concertation pendant 3 semaines en mairie

Forêt d'ornement à la Pépinière

L'ONF doit nous présenter les arbres susceptibles d'être planter dans celle-ci.

Séance levée à 21h45

Prochain conseil le vendredi 31 mai